

**COMPTE RENDU DES DECISIONS EFFECTUEES PAR LE MAIRE
EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.2122-22
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

RAPPORTEUR : Monsieur LAURENT

Je vais vous rendre compte des affaires que j'ai pu régler depuis notre réunion du 30 janvier dans le cadre de la délégation que vous m'avez donnée en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

J'ai signé les décisions et contrats suivants:

1.	Un contrat passé entre la société Planète Sécurité et la ville pour assurer la sécurité durant le week end des vœux au Maire
2.	Un contrat passé entre la ville et la société ArScénique pour une animation vidéoké lors de la soirée des vœux du Maire au personnel.
3.	Un contrat passé entre la ville et la société AGYSOFT pour la maintenance du progiciel MARCO.
4.	Un avenant n°2 au contrat passé entre la ville et la société KRONOS SYSTEMES pour une extension de licence du logiciel Efficient.
5.	Un avenant n°4 au contrat passé entre la ville et la société SYNONYME pour la retranscription de 10 séances du conseil municipal.
6.	Une convention passée entre la ville et la SARL Chez Pierre pour l'organisation d'un concert dans le cadre du festival Russenko
7.	Une convention passée entre la ville et la SARL MATHIN KREMLIN – Café-Restaurant La Comète pour l'organisation d'un concert dans le cadre du festival Russenko
8.	Une convention passée entre la ville et la SARL Le KB - Restaurant Le KB pour l'organisation d'un concert dans le cadre du festival Russenko
9.	Une convention passée entre la ville et l'association Keep Your Mind Open (KYMO) pour deux représentations du groupe Au Bazar Chik dans le cadre du festival Russenko
10.	Une convention passée entre la ville et l'association OARISTYS pour deux représentations du groupe Yogi Rocks dans le cadre du festival Russenko
11.	Un contrat passé entre la ville et l'Association Projets 19 pour un module de formation intitulé « le b.a. ba de la comptabilité » et « comment rédiger un budget prévisionnel ».
12.	Une convention passée entre la ville et l'Association Les Complices de Nina pour la fabrication de costumes pour le carnaval du festival Russenko
13.	Un contrat passé entre la ville et Arsenii BOBROVSKII en tant qu'intervenant à la table ronde « Humour, médias et politique en Russie » dans le cadre du festival Russenko
14.	Un contrat passé entre la ville et Ekaterina ROMANOVSKAYA en tant qu'intervenante à la table ronde « Humour, médias et politique en Russie » dans le cadre du festival Russenko

15.	Une convention passée entre la ville et Yannick REVEL pour une participation au Mondoblogueur dans le cadre du festival Russenko
16.	Un contrat passé entre la ville et le Complexe Multimédia des Arts Actuels pour l'organisation de l'exposition « La Russie au-delà des mythologies » dans le cadre du festival Russenko
17.	Un contrat passé entre la ville et Dmitry BURKOVSKIY en tant qu'intervenant aux ateliers et la table ronde « Nouvelles technologies / jeux vidéo » dans le cadre du festival Russenko
18.	Une convention passée entre la ville et La Coordination des Fédérations des Centres Sociaux d'Ile-de-France pour une formation intitulée « Référent Familles, une fonction au cœur du projet » au profit du centre social
19.	Un contrat passé entre la ville et Tatiana LAZAREVA en tant qu'intervenante à la table ronde « Humour, médias et politique en Russie » dans le cadre du festival Russenko
20.	Un contrat passé entre la ville et Anissa MICHALON pour sa participation à la rencontre intitulée « Récits d'exil fictif » dans le cadre d'un partenariat entre la Médiathèque l'Echo et le lycée Darius Milhaud
21.	Un contrat passé entre la ville et Sylvain PATTIEU pour sa participation à une rencontre littéraire autour de son œuvre « Le Bonheur pauvre rengaine » dans le cadre de l'Echo littéraire
22.	Un contrat passé entre la ville et Véronique VIENNE pour animer la conférence visuelle intitulée « Voir, regarder, apprécier le graphisme russe des années 20 » dans le cadre du festival Russenko
23.	Un contrat passé entre la ville et Mohamed BELKHERASSANE pour un concert à la médiathèque l'Echo
24.	Un contrat passé entre la ville et l'association Keep Your Mind Open (KYMO) pour une prestation du groupe « Au Bazar Chik » au gymnase Jacques Ducasse
25.	Une convention passée entre la ville et l'association PENTALPHA CLASSIQUE pour une représentation du « Concert du Quintette Tchalik » dans le cadre du festival Russenko
26.	Un contrat passé entre la ville et Ethic étapes Côté LAC EVIAN pour la réservation d'un séjour organisé par le service jeunesse
27.	Un contrat passé entre la ville et la société SADE pour la vérification annuelle des systèmes de sécurité garantissant la qualité de l'eau à l'école Charles Péguy
28.	Un contrat passé entre la ville et la société SANICLIM pour l'entretien du climatiseur du service informatique
29.	Un contrat passé entre la ville et la société SACPA pour assurer la capture et la prise en charge des animaux errants ou dangereux sur la voie publique
30.	Un contrat passé entre la ville et la société MY TAPIS pour assurer l'entretien mensuel des tapis du bâtiment administratif 10 rue Etienne Dolet
31.	Un contrat passé entre la ville et la société APAULO pour assurer l'entretien des deux portes automatiques du COSEC
32.	Un contrat passé entre la ville et le Crédit Agricole de Paris Ile-de-France pour la souscription au certificat numérique permettant la télétransmission sécurisée des documents administratifs

33.	Une convention passée entre la ville et l'association « Ecole des Parents et des Educateurs » pour une action de formation au profit du RAM
34.	La signature d'un bail pour la mise à disposition d'un logement situé au 12, rue Anatole France (Décision 2014-001)
35.	Une convention passée entre la ville et la société ARPEGE pour une formation au profit du service Affaires Générales-Elections
36.	Un contrat passé entre la ville et Vaïsser Anatoli dans le cadre du festival Russenko pour l'organisation et l'animation d'une après-midi autour des échecs au Club Antoine Lacroix
37.	Une convention passée entre la ville et l'association « Bien Traitance, Formation et Recherches » pour une formation intitulée « la bien-traitance dans les pratiques professionnelles » au profit du service de la petite enfance
38.	Un contrat passé entre la ville et l'Agence Française Informatique pour la maintenance du logiciel PELEHAS
39.	Un contrat passé entre la ville et MELUSINE SARL pour une prestation artistique dans le cadre des vœux du Maire à la population
40.	Un contrat passé entre la ville et MELUSINE SARL pour une prestation artistique dans le cadre des vœux du Maire au personnel municipal
41.	Un contrat passé entre la ville et François DEWEER pour animer la rencontre « La pègre russe dessapée par le polar » dans le cadre du festival Russenko
42.	Un contrat passé entre la ville et Lesya TYSHKOVSKA pour sa participation à la rencontre intitulée « La poétesse Tsvetaeva, héroïne de nos contemporains » dans le cadre du festival Russenko
43.	Un contrat passé entre la ville et Maria WARGNIER pour assurer la traduction lors des rencontres « chroniques en mosaïque d'un village Ouzbek » et « La pègre russe dessapée par le polar » dans le cadre du festival Russenko
44.	Une convention passée entre la ville et l'association BALLETS DROUJBA pour un spectacle de chants et de danses populaires russes en salle du conseil
45.	Un contrat passé entre la ville et la société LECOINTE TRAITEUR pour l'organisation du banquet des retraités
46.	Un contrat passé entre la ville et la société DE KERYS pour trois conférences en Histoire de l'Art au Club Antoine Lacroix
47.	Une convention passée entre la ville et La Philharmonie de Novossibirsk pour le concert « Russ'Orchestra » dans le cadre du festival Russenko.
48.	Une convention passée entre la ville et l'association Les Complices de Nina pour la mise en place de la décoration du banquet d'inauguration du festival Russenko
49.	Un contrat passé entre la ville et Sophie JOUBERT pour une intervention lors de la rencontre « Chroniques en mosaïque d'un village ouzbek » dans le cadre du festival Russenko
50.	Un avenant n° 1 au contrat passé entre la ville et le Complexe Multimédia des Arts Actuels pour l'organisation de l'exposition « La Russie au-delà des mythologies » dans le cadre du festival Russenko

51.	Un contrat passé entre la ville et Poumy ARNAUD pour le remboursement de frais engagés par le prestataire pour l'achat de billets d'avion pour les musiciens de Russ'orchestra dans le cadre de leur participation au festival Russenko
52.	La signature d'un bail pour la mise à disposition d'un logement situé 9 rue de Verdun (décision 2014-003)
53.	La signature d'un bail pour la mise à disposition d'un logement situé avenue du cimetière communal (décision 2014-004)
54.	La signature d'un bail pour la mise à disposition d'un logement situé 5 rue Marcel Sembat (décision 2014-005)